

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19170 - 74ÈME ANNÉE

## Vers un 10e jour de blocage de La Réunion

### La sortie de crise passe par plus de responsabilité pour les Réunionnais



**La lecture des premières revendications des gilets jaunes fait apparaître une certitude : l'impossibilité de toutes les satisfaire dans le cadre actuel.**

**D**epuis vendredi, des initiatives se font jour afin de recueillir les propositions de

la population. Des communes ont également décidé de prendre position en intégrant des propositions présentées par des gilets jaunes, c'est le cas du Tampon et de Saint-Pierre.

Plusieurs visent à rétablir des dispositifs récemment supprimés par le gouvernement et qui s'appli-

quaient déjà à La Réunion. C'est notamment le cas de l'augmentation de la contribution de l'État au financement des emplois aidés pour que leur nombre redevienne celui qu'il était auparavant.

D'autres concernent des mesures qui n'ont jamais été appliquées à La Réunion. C'est notamment le

cas de la priorité à l'emploi des Réunionnais à La Réunion. Rappelons que le chômage est le problème numéro un dans notre île depuis des décennies. C'est la conséquence de l'échec de toutes les politiques mises en place durant cette longue période. Or, il s'avère que la politique de l'emploi relève du champ de compétence de l'État. Comme La Réunion a un statut de département, ce sont donc les politiques décidées à Paris qui s'appliquent, sans aucune possibilité d'adaptation par les Réunionnais.

Déroger à ce principe suppose donc un nouveau cadre donnant aux Réunionnais un moyen d'adaptation de politiques relevant exclusivement de l'État. C'est possible en restant dans la République, comme le rappellent les mesures s'appliquant en Nouvelle-Calédonie, décidée dans ce domaine par le gouvernement de ce pays.

La question d'un contrôle renforcé des prix découle aussi de cette même logique. Car le principe actuel est la liberté des prix, mise à part l'énergie. Dans ce dernier cas, l'État a donné un moyen dérogatoire au préfet de fixer un prix maximum des carburants en raison d'une situation de quasi-monopole qui ouvrait la porte à tous les abus. Étendre à tous les produits une telle mesure semble difficilement envisageable dans un cadre où le droit commun s'applique.

Depuis le début du mouvement social, la parole se libère. C'est un soulèvement de la couche la plus



opprimée de la population, en dehors de toute structure organisée. C'est le cri de révolte de cette moitié des Réunionnais à qui le système dit clairement qu'il n'a pas besoin d'elle pour travailler, et qui la maintient dans les minima sociaux et les emplois précaires. Dépasser cette crise impose manifestement d'aller vers des mesures spécifiques pour La Réunion. Dans ces conditions, qui est mieux

placé que les Réunionnais pour élaborer ces mesures, les défendre dans la négociation auprès du gouvernement et les appliquer ? Cela nécessite bien un nouveau cadre, avec plus de responsabilités pour les Réunionnais.

**M.M.**

## In kozman pou la rout

### « Sak in vyé moun i oi asiz, in jenn i o pa dobout »

Dann nout sosyété néna in rolizyon, sanm pou moin, I apèl rolizyon la zènèss. A la zènèss ! Sa sé la boté, l'intélizans, lo savoir, la fors, la kapasité é la plipar rant nou i vé arienk in n'afèr : sé rèss jenn tout z'ot vi. Pou rèss jenn i kass pa la tête fé z'opérasyon, pran in bann drog ni koné pa léfé, dépans larzan. Mé dann tout péi é dann tout sosyété lé pa konmsa. Dann l'afrik laba, bann zansien i group dsou pyé baobab pou diskité - pou palabrè i di sa. Bann jenn i vien oir bann vyé-bann saj i di sa - pou dékouv z'o l'avnir, pou rouv zot shomin. Dann péi japon bann pli gradé dann zido sé bann vyé pars néna in bonpé shomin pou ariv bann sintir rouz sansa blan épi rouz. Astèr si ni arvien vizit in pé nout kozman, ni pé dir in vyé moun la sitèlman vi é sitèlman kalkilé, li la tèlman rofléshi li pé oir lé shoz néna déyèr lé shoz-sak in jenn va dékouv li galman in zour mé pa koméla. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

## Changement de nom significatif

# D'un collectif de gilets jaunes « responsables » vers un nouveau parti politique à La Réunion ?

Hier, un collectif s'est autoproclamé « Tous unis pour La Réunion – coordination des gilets jaunes ». Ce nom interroge sur un glissement vers une organisation politique, sur l'adhésion des autres collectifs à leur intégration dans ce groupe qui refuse tout dialogue avec le préfet et appelle à durcir les blocages en empêchant les Réunionnais de se ravitailler. En effet d'autres collectifs ont présenté des propositions au préfet ou comptent le faire, et d'autres encore qui demandent la levée des barrages et appellent à un rassemblement ce lundi matin dans un lieu précis pour donner un nouveau souffle au mouvement.

**D**epuis hier, les gilets jaunes de La Réunion sont confrontés à une tentative de prise de contrôle de leur mouvement par un groupe. Hier soir à Gillot, le « Collectif des gilets jaunes responsables » s'est autoproclamé « Tous unis pour La Réunion – coordination des gilets jaunes ». Il serait intéressant de savoir si les autres collectifs gilets jaunes de La Réunion ont été consultés au sujet de ce qui s'apparente à leur intégration dans cette structure. D'ailleurs, le changement de nom, reléguant l'expression « gilets jaunes » à la fin, interroge. Ne montre-t-il pas l'ambition d'utiliser le mouvement so-

cial pour tenter une récupération politique en créant un nouveau parti ?

### Appel à bloquer les grandes surfaces

Lors de son intervention médiatique, ce collectif s'est attribué à lui seul le succès du rassemblement du Port de samedi, cette position est-elle aussi celle des collectifs qui ont participé à cette action ? Il a également montré une intransigeance assez curieuse, car il a déclaré que « le préfet ne sera jamais notre interlocuteur ». Il a appelé à un durcissement du mouvement qui doit notamment être marqué par un blocage des grandes surfaces. Il s'agit donc d'empêcher les Réunionnais de se ravitailler, ce qui vise directement le peuple. Cela signifie donc entretenir la tension en divisant les Réunionnais, et en créant les conditions pour accentuer la mobilisation des militaires envoyés dans notre île. Une seule revendication largement partagée a été présentée lors de cette déclaration en exclusivité à Réunion Première : la diffusion en direct des débats avec la ministre des Outre-mer lors de sa venue prochaine dans l'île.

D'autres collectifs font entendre des voix différentes. Plusieurs ont souscrit à la démarche de déposer

leurs propositions auprès du préfet, considéré donc comme un interlocuteur.

### D'autres appellent à la levée des barrages

D'autres souhaitent changer de mode d'action, considérant que les barrages ne sont pas assez efficaces pour faire aboutir les revendications. Ils plaident pour une action ciblée destinée à marquer les esprits comme samedi dernier quand une marée humaine a déferlé sur Le Port. Voici ce que proposait par exemple le groupe « Gilets jaunes 974 » : « Encore une fois, on appelle à la levée de TOUS les barrages de l'île pour un rendez-vous à un point stratégique qui vous sera communiqué plus tard. Les gens qui tiennent des barrages svp rejoignez ce point stratégique demain (aujourd'hui – NDLR) une fois qu'il vous sera communiqué et lever vos barrages. Svp. C'est important, les gens n'ont plus ni essence ni salaire. Les Réunionnais en ont marre donc levez les barrages, mettez de l'essence et rejoignez ce point stratégique demain (aujourd'hui – NDLR) ».

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

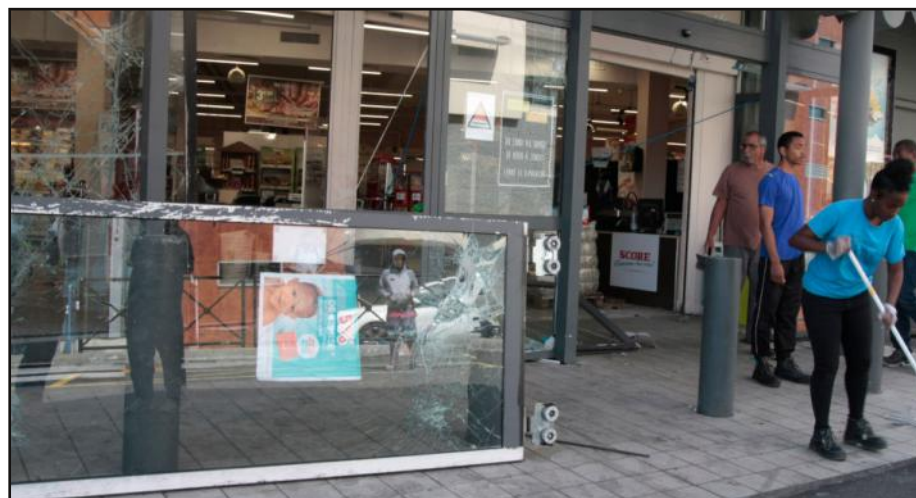
TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Communiqué de la section PCR de Saint-Denis

### «Il est urgent d'agir»



Cela fait une semaine que le peuple est dans la rue et que les activités du territoire sont paralysées.

Cet évènement bénéficie d'un large soutien populaire. C'est le résultat de politiques appliquées ici depuis des décennies et que le Parti Communiste Réunionnais a toujours dénoncées.

C'est pourquoi nous saluons le courage des Citoyens engagés et

nous respectons les principes qui animent ce mouvement citoyen très ouvert. Nous appelons aussi à venir rapidement en aide aux victimes collatérales, en particulier le monde des petites et moyennes entreprises, les professions libérales, les artisans, les artistes, les agriculteurs, les travailleurs etc.

Dans l'immédiat, la Mairie pourrait initier, en partenariat avec les 3

Chambres Consulaires, un inventaire des pertes occasionnées sur Saint-Denis et le soumettre rapidement à l'Etat pour déclencher des indemnisations. L'ordre du jour du prochain conseil municipal pourrait être modifié en ce sens.

Cette situation exceptionnelle nécessite une réponse à la hauteur des enjeux et des attentes fortes de la population. Il est urgent d'agir pour tous.

Par la suite, en tant qu'acteur de la vie publique dionysienne, la section de Saint-Denis du Parti Communiste Réunionnais formulera quand les conditions le permettront, ses propositions pour une nouvelle politique dionysienne.

**Pour la Section  
de Saint-Denis  
du Parti Communiste  
Réunionnais,  
Alain GRAVINA**

## Di sak na pou di

### Gilets jaunes : Paul Vergès doit bien rigoler

Paul Vergès, là où il est, s'il pouvait lire la presse locale et écouter les médias péi, doit bien rigoler. Et pour cause, combien de fois le fondateur du PCR avait-il tenu des conférences de presse pour livrer son analyse sur la situation catastrophique de la Réunion, la détresse de la population, évoquant les signes annonciateurs de lendemain qui déchanteront et prévenir que l'explosion sociale était à notre porte, si des solutions n'étaient apportées aux graves problèmes auxquels sont confrontés les Réunionnais.

A cette époque, certains médias, mais pas seulement, l'avaient traité de démagogue, l'avaient accusé



de souffler sur la braise, ou tout simplement raillé, comme ce fut le cas quand il avait posé la question concernant le réchauffement climatique.

Aujourd'hui, force est de constater, que ces mêmes médias, sans citer Paul Vergès, sont obligés de se rendre à l'évidence : que le fon-

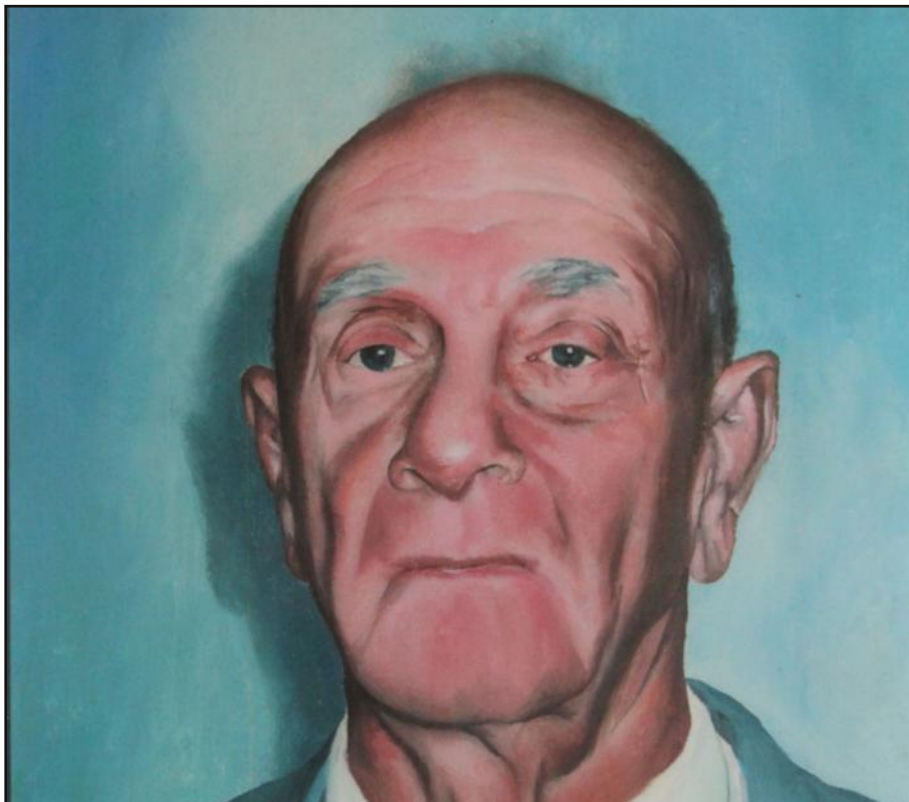
dateur du PCR avait une fois de plus raison, avant tout le monde. Les analyses qu'ils font suite aux graves évènements qui secouent la Réunion, sont les mêmes que celles faites de nombreuses fois par Paul Vergès, avant sa disparition.

Paul Vergès s'en est allé en 2016. On ne pourra pas lui reprocher d'avoir été à l'initiative de cette explosion sociale de la semaine écoulée. Elle est là. Mais il aura été, qu'on le veuille ou non l'annonciateur. Certains observateurs, souvent donneurs de leçons, doivent aujourd'hui avoir le « rire jaune ».

**Paul Dennemont**

## Théophane Lauret nous a quittés

Il avait fêté son centième anniversaire il y a tout juste un an. Et c'est quatre jours avant sa 101<sup>e</sup> année révolue qu'il s'est éteint samedi dernier. Au bout d'une vie d'homme, de Réunionnais faite de courage, de droiture et de combat.



**T**héophane Lauret est né à la Ravine des Cabris le 28 novembre 1917. Orphelin de mère avant l'âge d'un an, élevé par sa grand-mère jusqu'à l'âge de 5 ans, il vient alors vivre avec son père aux Trois-Bassins. Dure enfance des hauts, chemins difficiles qui l'ont forgé pour la suite. Comme son père maréchal-ferrant, il devient forgeron. Il se marie en 1941 avec Eva, dont il aura 8 enfants, 6 filles et 2 garçons.

Il participe dès 1945 à la lutte pour aller vers La Réunion département français, au côté de Léon de Lepervanche. Dure bataille que cette élection législative, où les trois figures progressistes aux Trois-Bassins se nomment Massain, Fontaine et... Théophane Lauret, alors âgé de 28 ans.

C'est en 1951 qu'il vient s'installer au Port, la forge touchant à sa fin. Magasinier sur les quais du port de la Pointe des Galets, il livre une lutte de chaque jour pour nourrir

sa famille avec un salaire extrêmement modeste. Son combat a un sens, tourné vers l'objectif d'ouvrir à ses enfants les portes de l'instruction pour une bonne avancée dans la vie. Mission accomplie grâce à un haut sens du devoir chez ce père exemplaire.

Théophane Lauret, c'était aussi

une fidélité à ses engagements de jeunesse, aux côtés de Raymond puis Paul Vergès. C'était une participation sans trêve aux réunions et aux défilés de sa bonne ville ouvrière du Port, ville dont il est fait citoyen d'honneur en 2006. C'était un repère pour les générations qui sont entrées dans la lutte après lui. Nous faisons partie de ce sillage, de cette continuité, de

cette fidélité. Et Raymond, notre ami, notre camarade, l'illustre à l'évidence.

Au moment où après une vie aussi bien remplie, Théophane Lauret nous quitte, nous assurons de nos condoléances attristées et de nos amicales pensées ses enfants – Jacqueline, Raymond, Denise, Marie, Chantal, Serge, Michèle et Odile –, ses gendres et ses belles-filles, ses 17 petits-enfants et ses 14 arrière-petits-enfants.

Les obsèques auront lieu ce lundi 26 novembre au Port. La cérémonie religieuse se tiendra en l'église Ste Jeanne d'Arc à 14 h 30. L'inhumation se fera au cimetière paysager du Port.

**Alain Dreneau,**  
pour la section PCR du Port

### Décès de Solange Rousse

**L**e Parti Communiste Réunionnais et "Témoignages" ont la peine de vous faire part du décès dans la nuit de samedi à dimanche à Saint-Gilles de Solange Rousse, née Morel. Elle est décédée à l'âge de 89 ans des suites d'une longue maladie. Durant toute sa carrière professionnelle, Solange Rousse fut enseignante et directrice d'école au Port et elle a toujours été solidaire des engagements de son époux Eugène, connu notamment comme nout zarboutan nout kiltir. La veillée mortuaire de Solange se déroule au Centre Funéraire de la Commune Primat à Saint-Denis et c'est là qu'auront lieu ses obsèques ce lundi 26 novembre à 13 heures 30. Nous tenons à exprimer à notre ami Eugène Rousse et à toute sa famille comme à ses proches nos sincères condoléances.

**Le Bureau de Presse du P.C.R.**

# Oté

## Pou kosa néna sis-sète san amontrèr déor i ariv isi shak ané ? Kèl misyon l'éta i done azot pou fé ?

Shak ané, kan i ariv la rantré éskolèr néna sis-sète san amontrèr i ariv isi shé nou, pou d'aprè sak i paré ède pou fé la rantré. Sansa i gingn pa ? Non sansa i gingn pa si i aplik lo règloman konm li lé-konm banna la fé ali.

Akoz sa ? Na poin d'moun kalifyé isi La Rényon ? Néna par milyé d'moun néna bak + é zot lé an kapasité pou fé lékol é pou fé marsh lédikasyon « nasyonal »-dizon lédikasyon fransèz kolonyal isi La Rényon. Mé akoz i pran pa zot diréktoman ?

Pou in l'ansègnman d'kalité ! A bon ? Mi pans pa bann la i amenn anou la kalité. Pars si lédikasyon dann la Frans la afayi in bonpé, lédikasyon isi la pa forsi plis ki anfo. D'aprè zot si i pran bann moun bien diplomé isi La Rényon zot i pans vréman nout lédikasyon fransèz va arkil in bonpé ? Moin mi pans pa.

Alor pou kosa so flo d'moun i ariv shé nou shak rantré ? Pètète pars in gro éstok amontrèr I ariv a l'èr pou la rantré. Si i mank in pé, i pran sa dsi lo ta firamézir. An touléka Réktèr i pé dor dsi son dé zorèye é bann paran lé rasiré é marmaye lé fyèr néna in mètr, sansa in profèsèr dann zot klass.

Donk, si mi suiv mon rézoneman, néna in rézon administrativ pou tousala. Pètète mé konm i di alon rogard lo vis kashé plito lo vré l'intansyon lé souzasan.

Alon majine in kou si shak rantré té i prann sis-sète san amontrèr rényoné avèk la kiltir rényonèz-konm zot é konm moin nou néna - ébin kisa va fé pass la kitir fransèz san tro abime nout kiltir rényonèz ? Banna mèm, mé avèk in vyé fonn kiltir rényonèz ni pé dir nout kiltir sar pa krazé konm I fé avèk li zordi.

Pars, bann jenn-la, ofiramézir nout kiltir rényonèz zot i tranp dedan, é la kiltir fransèz kolonyal i kraz pa zot pou vréman - an touléka zot i lite kont lo lékrazman. É sa lé déza bien. Sa in bann moun va dans maloya, va konète shant séga, va koz kréol rényoné é pli grav pou l'éta zot nora été fyèr z'ot kiltir rényonèz. In n'afèr l'éta kolonyal i vé pa. Li yèm k'i kraz la kiltir rényonèz, é k'i fé pass la kiltir fransèz ziska ké ni koné pi nout l'idantité, ziska ké ni pran la kiltir fransèz mèm in pé abatardi pou lo nek-plis-iltra la kiltir.

Pou sak lé kontan shak ané plizyèr santène amontrèr la kiltir franséz i ariv isi La Rényon, mi vé dir azot la plipar-pa tout-sé bann z'ènmi nout kiltir, sé bann zintriman pou alyène anou par raport nout pèsonalité, lav nout tête é sak nout marmaye par l'intèryèr épi ranplas nout kiltir par la kiltir fransèz-mèm si zot i réisi pa san-pour san - mé ala lo misyon bann tête zèf l'éta la done azot pou fé é zot i fé san konplèks, avèk tout z'ot fors, avèk tout zot l'anvi krazé.

Pou nout bien...

Konm bann sèvis sosyal la fé pou l'bien bann zanfan La Kreuz. Konm la rolizyon katolik la fé pou nout bann konprijot té i sort in pé partou dann tan lésklavaz épi zangazé. Konm bann mètr la fé pou bann zésklav. Konm lo kolonizatèr la fé pou bann kolonizé. Ni vé, ni vé pa, lé konmsa é pa otroman. An touléka sé komsa ké mi oi sa.

*Justin*